



## Compte rendu Conseil d'administration du 31 mai 2017

**Présents :** , Noëlle DU BOURG, Dominique DURAND, Catherine GUETTARD, Monique OLIVIERI , Dominique PERRIN, Pascal MANTAUT, Cédric QUENEL, Jean-Marc CHAUVAUX (arrivé à 21h)

### **Ordre du jour :**

- Approbation CA du 2 mai 2017 et reprise discussion
- Communication
- banque
- assurance
- divers

**Approbation du précédent CA** ( 2 mai) Approuvé avec ajouts ci-dessous :

**7/7**

le dernier point pas relaté dans le dernier PV est repris. Divergence de vue quant au positionnement de YAPLUKA : doit-on participer à des manifestations dans lesquelles nos objectifs ne sont pas clairement identifiés ? (cas de Crussol-festival organisé par Zazimut : jusqu'où doit-on « demander » à Zazimut de répondre aux objets de notre association ?)

Quelques propos échangés :

- La participation de Yapluka au festival organisé par Zazimut n'est pas remise en cause mais compte tenu de son intitulé éco-festival devenu festival-citoyen, des fondements de notre association et de notre participation " au pied levé" à ce premier festival sans en connaître toutes les caractéristiques, un certain nombre d'entre nous ont été « troublés ». Par exemple l'appel aux vignerons disponibles pas forcément en agriculture bio, peut sembler en décalage avec les ateliers que nous allons animer : fabrication de produits d'entretien pour une maison saine ainsi que des produits d'hygiène naturels.

- J'adhère à Yapluka pour montrer ce que j'aime faire et ce qu'on peut faire avec l'espoir d'être suivie mais "naturellement" sans vouloir convaincre par le plaidoyer .

- Démarche intéressante de Monique qui s'est informée auprès d'une responsable de l'organisation pour savoir si d'autres viticulteurs seraient concernés par l'animation, en particulier des bio. Pas d'objections de la part de Zazimut.

- Notre association propose une TRANSITION et son objet repose là-dessus : nous devons emmener le plus possible de personnes dans cette transition et les prendre telles qu'elles sont. Il ne faut pas être tenté par une marche forcée même s'il y a urgence absolue.

Pour résumer, le désaccord se situerait dans la manière de « prendre » les gens : leur donner notre position, nos exigences ou les accompagner dans une réflexion vers .... Sachant que, bien entendu, nous sommes d'accord sur les objectifs à atteindre.

Ce retour sur cet aspect des choses a été possible grâce à la présence de Monique qui a participé à ce CA tout en maintenant sa décision de démissionner. Nous regrettons sa décision.

Le C.A. fonctionnera maintenant avec 7 membres. Le groupe « alimentation, consommation .. » est représenté par Cédric QUENEL.

### **Communication :**

Les flyers: Imprimerie Plancher (SAINT PERAY) 124 euros retenu pour 5000 ( favoriser le local malgré coût pour cette première démarche). Dominique et Noëlle passent le voir et négocient

une baisse de coût et l'utilisation de papier recyclé (logo de l'imprimerie). La proposition de EASYFLYER est éliminée même si beaucoup moins coûteuse (43 €) : priorité au local. **8/8**

Prochaine lettre:

à paraître le 15 Juin. Envoi par mail aux adhérents et sympathisants. Voir pour relai par la commune. Envoi aux trois journalistes. Une par trimestre donc 4 par an dans un premier temps. Chaque groupe l'alimente **8/8**

Création du site en bonne voie:

hébergement chez Sarah. ( 10 euros environ). Nécessité de prise en main et donc de formation. Il sera important d'y incorporer les comptes rendus de CA et de l'alimenter régulièrement. **8/8**

Nom du site : <http://yapluka07.org>

Sur facebook : [@yaplukacrussolentransition](https://www.facebook.com/yaplukacrussolentransition)

Création commission communication:

Dominique PERRIN(mise en page), Cédric QUENEL(facebook), Catherine GUETTARD (fichier adhérents et diffusion), Luc PENDRIE et Sarah BERTOLOTI (pour le site). **8/8**

Logo: validé. **8/8**

**Banque:**

La banque postale a été retenue. Facilité car à Saint Péray . Les démarches sont à finaliser. La signature : Jean Marc et les délégations de signatures à Catherine et Pascal. (carte d identité et justificatif de domicile). Ces trois membres sont chargés de l'ouverture du compte. **8/8**

**Assurance :**

MAIF, MAAF, SMAC, La Poste (pas de retour) **8/8**  
Le choix se porte sur la MAAF : coûts sensiblement équivalents pour les mêmes prestations.  
Noëlle prendra contact avec la MAAF.

**Tampon :**

sur 4 lignes, automatique : 35 euros galerie Auchan . En attente pour l'instant.

**Festival:**

questionner Zazimut sur stand Yapluca (Dominique PERRIN)

**Relance sympathisants :**

faite mais sans retour à ce jour en termes d adhésion.

**Adresse postale fonctionnelle :**

un premier courrier nous est arrivé au CEP !

**Participation à des manifestations :**

**Alter'natif** en bord de Rhône le **dimanche 1<sup>er</sup> octobre** (ensemble association)

et ce même jour la **fête du vélo** à Saint Péray (groupe déplacements)

Il faudra s'organiser pour participer aux deux manifestations.

FIN DE RÉUNION : 22H30

PROCHAIN CA : le lundi 5 Juillet - 20H30 - 42 RUE RÉPUBLIQUE SAINT PERAY

CA approuvé le

2017

Le président de séance  
Dominique PERRIN

le secrétaire de séance  
Dominique DURAND